



DORE ALLIER
Syndicat Intercommunal
d'Alimentation en Eau Potable

SIAEP DORE -ALLIER

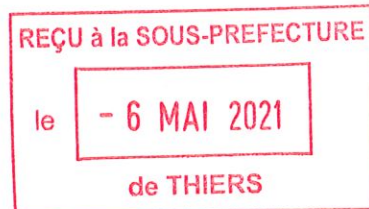
Place de la Mairie
63190 LEZOUX
Tel : 04 73 73 11 51
siaepdoreallier@orange.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

-oo0oo-

L'an **Deux Mille Vingt Un** le **04 mai** à Dix-Huit Heures,
le Comité du Syndicat dûment convoqué s'est réuni
en session ordinaire, salle polyvalente à Crevant-Laveine
sous la présidence de Monsieur MAZELIER Vincent.

Date de convocation : 15/04/2021



Nombres de Membres :
en exercice : 16
présents : 13
votants : 13

PRESENTS : MMES GONINET L., GRENIER M.C, TARTRY-LAVEST A.
MMS BARGOIN J., BLANCHOZ P., DERBIAS J.L.
MMS DUROHANY D., GARMIS F., GIRARD J.B.,
MMS MAURIN D., MAZELIER V., ORCIERE T., ROUVIDANT J.L.

ABSENTS : MMS BRIVARY J.F., DURUPT S., MECKER A.

OBJET : AAC-Campagne de prélèvements 2021-Autorisation signature de la convention de répartition financière

Monsieur le Président explique, que dans le cadre du contrat territorial des captages de Pont-du-Château et de Vinzelles, chaque année, nous devons réaliser une campagne systématique de prélèvements.

Le montant du devis s'élève à 5 819.04 € (prélèvement, analyse et interprétation des résultats) soit 872.86 € pour le SIAEP DORE ALLIER

La répartition financière sera identique à celle déterminée précédemment, à savoir :

SIAEP de la Basse Limagne	: 65%
SIAEP Rive Gauche de la Dore	: 20%
SIAEP Dore Allier	: 15%

Le coordonnateur du groupement est le SIAEP Basse Limagne.

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité :

- d'autoriser le Président à signer la convention de répartition financière relative à la campagne de prélèvements 2021.

Pour Extrait Certifié Conforme.
Le Président,

Vincent MAZELIER

Certifié exécutoire,
Reçue en sous préfecture le :
Publié le :

06 MAI 2021
06 MAI 2021

